



Diplômes DAEU A

Les diplômes 2018-2019 du DAEU sont disponibles

Pour obtenir votre diplôme, vous pouvez :

- * Les récupérer personnellement au bureau du DAEU sur présentation d'une pièce d'identité (tous les jours du lundi au vendredi, 9h00-12h00/14h00-17h00)

- * En faire la demande écrite en joignant :
 - * une enveloppe format A4 renforcée, affranchie au tarif d'une lettre recommandée avec accusé de réception (+ bordereau poste) et libellée à votre adresse
 - * une photocopie de votre carte d'identité

- * Mandater une tierce personne : Pour cela, cette personne doit se présenter munie de :
 - * votre demande écrite dans laquelle il est expressément précisé le nom de la personne mandatée
 - * une photocopie de votre carte d'identité
 - * sa pièce d'identité